

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 46 (1920)  
**Heft:** 20

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

(deux journées de voyage à travers les montagnes et par des chemins muletiers très accidentés) afin de rendre un dernier hommage à la tombe rustique où repose notre ami.

Je connaissais John Vittoz depuis une vingtaine d'années mais très superficiellement, n'ayant jamais eu avec lui des rapports bien suivis. Ce n'est qu'au cours de ce voyage qui finit si tragiquement, que j'appris à le connaître et à l'apprécier.

Dès notre départ de Lausanne, le matin du 14 juillet et à peine installés dans le Sleeping qui devait nous amener jusqu'à Athènes, la glace fut rompue d'autant plus que nous découvrimus que nous étions, à quelques semaines près, du même âge.

Il était, au premier abord, quelque peu froid et réservé. Mais combien rapidement cette impression disparaissait dès que l'on pénétrait plus avant dans son intimité. Au cours des six longues journées de ce voyage, nous eûmes le temps de causer longuement. Quel inoubliable souvenir, que ce voyage à travers le Nord de l'Italie, la Yougoslavie, la Serbie, la Macédoine et enfin la Grèce. Il jouissait de tout, admirait tout; au milieu de la nuit (la première) il me réveilla pour me faire admirer les lumières de Trieste et l'Adriatique par un beau clair de lune. Et puis les arrêts inattendus et prolongés en Serbie, la visite d'Uskub, et combien d'autres incidents! Tout l'intéressait, tout le captivait, il avait une âme d'artiste, qui sait voir et admirer, qui emmagasine des souvenirs, note des impressions.

Au cours de ce long voyage, il m'entre tint de ses travaux, de ses espoirs, de sa famille qu'il chérissait. Il avait passé une vingtaine d'années dans les administrations (Bureau topographique fédéral, Communes de Vevey et de Montreux) puis un beau jour, en pleine année de guerre, il avait pris une grande résolution: Il s'était décidé à ouvrir un bureau d'ingénieur civil à Lausanne. Les sombres pronostics, les avis défavorables ne lui avaient pas manqué! Ce n'était pas le moment de faire pareille folie! les temps étaient durs; les travaux peu abondants, beaucoup d'ingénieurs sur le pavé! Il avait passé outre, s'était acharné au travail, tout seul pour commencer, mettant courageusement la main à la pâte, dans des travaux souvent ingrats. Tout cela avec le courage et la patience du bon travailleur qui veut arriver et qui travaille pour le bonheur des siens. Et petit à petit le succès était venu, la situation s'était assurée, et c'était avec une tranquille confiance et la satisfaction du devoir accompli, qu'il regardait l'avenir. Tout cela, et bien d'autres choses encore, il me le raconta peu à peu et l'on voyait combien il était heureux de s'être créé à la force du poignet une situation indépendante!

Une fois arrivés à Athènes et pendant les quelques jours que nous passâmes dans cette ville, notre ami Vittoz fut dans un continuel enchantement. Il avait commencé par faire des études classiques, et était tout imprégné des souvenirs de la Grèce antique. Aussi quelle joie pour lui que de fouler cette terre, que d'en visiter les inépuisables et grandioses monuments. Il parlait de bon matin, prenait des notes, des croquis, ébauchait des aquarelles et se lamentait sur la difficulté de rendre sur le papier ces teintes délicates, ces colorations merveilleuses que nous ne connaissons pas dans

nos pays du Nord. Il notait tout, et souvent je le surprénais écrivant à sa famille de longues lettres qui doivent être bien intéressantes.

Nous quittâmes Athènes pour nous rendre à Agrinion d'où je fis en sa compagnie un premier voyage de prospection sur l'Achéloüs. Que de bonnes journées passées ensemble, journées souvent fatigantes, marches sous un soleil implacable, bonnes fatigues supportées avec une bonne humeur constante, nuits passées à la belle étoile, sommeil réparateur dans nos lits de camp installés n'importe où, aux hasards des chemins. Puis installation de l'équipe au premier campement de Kriakouki à quelque vingt kilomètres d'Agrinion et enfin les premiers jours de travail en commun.

C'est à ce moment-là que je le quittai, pour entreprendre d'autres voyages de prospection. Hélas, je ne pensais pas le voir pour la dernière fois ce matin du 5 août où il me remit encore une lettre pour sa famille!

Et puis le 22 au matin, à Athènes, en quittant l'hôtel en compagnie de M. Develey, c'est le télégramme postal m'annonçant son décès. Et le voyage à Agrinion, et le triste voyage que nous allons faire à Kremasta pour lui rendre une dernière visite! C'est vraiment trop triste!

Cher ami Vittoz, cher compagnon de voyage, tu nous as quittés pour entreprendre le grand, l'Ultime Voyage, celui dont personne encore n'est revenu! Tes compagnons t'ont fait à l'ombre d'un grand chêne une rustique sépulture où tu dors paisiblement. Lorsque nous aurons

quitté cette terre de Grèce que tu aimais, mais qui te fut cruelle, personne ne viendra plus déposer des fleurs sur cette modeste tombe! Mais ton souvenir restera dans nos cœurs, comme celui de l'homme, de l'ingénieur probe, modeste, courageux et travailleur.

Tu es de ces hommes droits dont la religion n'est peut-être pas dans les paroles mais bien dans leurs actions, leur vie, le culte de leur famille et dont on peut être assuré qu'ils pourront se présenter devant le Juge suprême, la tête haute! Puissions-nous nous aussi, lorsque le moment sera là, mériter ce témoignage.

A sa famille si cruellement frappée, nous envoyons l'expression de notre profonde sympathie.

Au nom de la Mission A. Boucher, en Grèce,

L. DuBois.

### Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Procès-verbal<sup>1</sup> de l'Assemblée des délégués  
du 21 août 1920, à Berne, à 14 h. 30. au « Bürgerhaus ».

#### ORDRE DU JOUR:

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 10 mai 1919, à Berne. (*Bulletin technique*, 45<sup>e</sup> année, p. 141.);
2. Rapport de gestion;
3. Comptes et budget 1920;
4. Revision des statuts;

<sup>1</sup> Nous tenons à constater que c'est la première fois que nous recevons un procès-verbal de la S. I. A. rédigé en français et, ce qui est mieux encore, en fort bon français. Nos remerciements à M. Andreae. — *Réd.*



† JOHN VITTOZ.

5. Elections et nomination de membres honoraires ;
6. Normes ;
7. Approbation des conventions avec la « Lebensversicherungs- & Rentenanstalt », à Zurich et avec la « Genevoise », à Genève ;
8. Propositions de l'Assemblée des délégués à l'assemblée générale ;
9. Démission comme membre des Associations internationales des Congrès de la route et des Congrès de navigation ;
10. Lieu et date de la prochaine assemblée générale ;
11. Groupes professionnels ;
12. Divers.

Sont présents tous les membres du Comité central, le secrétaire et 72 délégués de 16 sections :

Argovie : MM. E. Bolleter, W. Kern, K. Ramseyer.  
 Bâle : P. Vischer, H.-E. Gruner, C. Becker, Ch. Blass, A. Burckhardt, A. Linder, C. Leisinger, F. Stehlin, O. Ziegler.  
 Berne : H. Pfander, W. Frey, W. Hodler, F. Hunziker, R. Rieser, E. Rybi, W. Schreck, F. Steiner, E. Ziegler, H. Zölly.  
 La Chaux-de-Fonds : J. Zweifel.  
 Fribourg : F. Broillet.  
 Genève : E. Fatio, H. Grosclaude, E. Imer-Schneider.  
 Grisons : H. v. Gugelberg, G. Bener.  
 Neuchâtel : E. Prince, F. Vittoz.  
 Schaffhouse : H. Kaeser.  
 Soleure : F. Dieltler, E. Schlatter.  
 Saint-Gall : W. Hugentobler, E. Ewald, E. Sigrist.  
 Thurgovie : A. Brenner.  
 Vaud : G. Epitoux, J. Chappuis (ne vote pas), E. Chavannes, Ch. Brugger, A. de Blonay, L. Flesch, H. Meyer, M. Press, H. Verrey.  
 Quatre-Cantons : R. Forter, R. Geishusler, R. Linner, H. v. Moos, E. Vogt, W. Winkler.  
 Winterthour : A.-W. Muller, A. Guyer, M. Hottinger.  
 Zurich : A. Rohn, C. Andreae, H. Herter, A. Hässig, G. Korrodi, R. v. Muralt, Th. Oberländer, E. Wipf, J. Bolliger, A. Bernath, A. Frick, F. Gugler, C. Jegher, K. Keller, H. Roth, M. Misslin, F. Mousson.

(A suivre)

## BIBLIOGRAPHIE

**Carte des voies navigables de l'Europe occidentale et centrale.** — 1: 2000 000. — Avec introduction. Dressée par la section pour la navigation et les usines de basse chute du Service fédéral des eaux. — En vente au secrétariat du dit Service, Berne (Bollwerk 27). — Fr. 3.

Il faut savoir gré au Dr C. Mutzner d'avoir publié cette carte, car il n'était pas toujours facile de situer exactement tel canal ou tel tronçon de rivière canalisée ou régularisée. Quant à la cartographie, en quatre couleurs, elle est parfaite, ce qui ne surprendra pas ceux qui sont familiarisés avec les publications de notre Service fédéral des eaux.

## CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Canton de Neuchâtel.

Ecole Cantonale d'Agriculture de Cernier.

En exécution du décret du Grand Conseil du 17 mai 1920, le Département des Travaux publics du Canton de Neuchâtel met au concours, entre les architectes neuchâtelois ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, l'étude des plans d'un bâtiment d'internat à l'Ecole Cantonale d'Agriculture, à Cernier.

Une somme de Fr. 6000. — est destinée à récompenser les quatre meilleurs projets qui seront choisis par un jury formé de M. le Conseiller d'Etat, Chef du Département des Travaux publics, de M. le Dr Auguste Jeanrenaud, Directeur de l'Ecole d'Agriculture, de MM. les architectes Henry Baudin, à Genève, Eugène Bron, à Lausanne, Frédéric Broillet, à Fribourg.

MM. Max Carbonnier, agronome, à Wavre, et George Epitoux, architecte, à Lausanne, sont suppléants.

Le programme du concours et les documents complémentaires sont remis aux concurrents par le Département des Travaux publics contre le versement d'une finance de Fr. 5. — qui sera restituée aux concurrents ayant présenté un projet remplissant les conditions du programme.

Le terme de ce concours est le 25 novembre 1920.

## Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Berne . . . . .	Gymnase	—	Fr. —	Architectes de la ville de Berne.
Genève . . . . .	Ecole dentaire	16 octobre 1920	8000	Architectes genevois ou établis dans le canton.
Lausanne . . . . .	Monument Pierre Viret	1 <sup>er</sup> octobre 1920	500	Artistes vaudois et suisses domiciliés dans le canton de Vaud.
Châtelard-Montreux	Temple	1 <sup>er</sup> octobre 1920	6500	Architectes suisses.
Lille (France) . . .	Plan d'extension	15 octobre 1920	128 000	Français et ressortissants des puissances alliées ou associées ou faisant partie de la Ligue des Nations.
Sion . . . . .	Ecole d'Agriculture	1 <sup>er</sup> octobre 1920	9000	Architectes suisses domiciliés en Suisse.
Fribourg . . . . .	Banque Populaire Suisse	—	—	—
Neuchâtel . . . . .	Laboratoire cantonal de chimie	—	—	—
Neuchâtel . . . . .	Ecole d'agriculture	—	—	—
Neuchâtel . . . . .	Ecole cantonale d'agriculture de Cernier	25 novembre 1920	6000	Architectes neuchâtelois ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel.